



Florennes, le 12 mai 2010

Plan de Cohésion Sociale de Florennes

Place de l'hôtel de ville 1
5620 Florennes
Tél : 071/68.14.64
Quentin.lorent@florennes.be

PV de la Plate forme Santé/Assuétudes du 11 mai 2010

1. Présents :

Frédérique SEYLER (Présidente du Conseil de l'Action Sociale), Catherine MINE (AMO Jeunes 2000), Valérie FESLER (AMO Jeunes 2000), Delphine MARCHOT (SSM provincial), Michèle DUMONT (PMS de Florennes), Anne France STIMART (Bibliothèque), Dominique FASTREZ (Bénévole Assuétudes), Quentin LORENT (Chef de projet PCS).

2. Excusés :

Claude SAINT GUILLAIN (Echevin).
Richard HUBERT (Echevin).
Stéphane COLLART (Maison des jeunes).
Marie MARTINES (ASD Walcourt).
Nadia LONNEVILLE (Fédasil).
Véronique DELINCE (Vie Féminine).
Pascal TROUILLEZ (CPAS).

3. introduction :

M. LORENT remercie les participants de leur présence et précise l'ordre du jour. Un tour de présentation est proposé.

4. Présentation de M. Dominique FASTREZ Bénévole spécialisé en Assuétudes :

M. FASTREZ nous explique la raison de sa présence. Celui-ci retraité depuis peu propose ses services via le PCS en tant que bénévole spécialiste en comportement à risque et assuétude. En effet, il avait cette fonction au sein de la défense et voudrait faire bénéficier tout un chacun de ses acquis. Sa présence a pour volonté de rencontrer progressivement le milieu associatif local.

Il nous propose un explicatif des différents modules qu'il pourrait être amené à proposer dans le cadre de permanences spécifiques assuétudes. Il nous résume les différentes approches en assuétudes, chiffres à l'appui.

Différentes remarques ressortent de ses explications, notamment l'âge du début des consommations qui se réduit considérablement. La consommation d'alcool en rue est de



plus en plus présente et normalisé. Le manque de cohésion entre le message préventif et répressif n'engendre pas la conscientisation voulue. Une fois de plus, il est soulevé l'importance d'avoir un représentant du répressif autour de la table.

Mme MINE nous précise la volonté de la police de mettre en place le projet « méga » sur différentes entités avoisinantes. Il consiste à mettre en place par la police un module de prévention des conduites à risques. Ce type de projet suscite notre inquiétude et le questionnement se pose : Est-ce le rôle de la police de faire ce genre d'action ? Ne faudrait-il pas recentrer le débat sur les compétences propres des acteurs de répressions et de préventions ?

Le problème du manque de moyens de réponse locale face aux assuétudes est mis en avant. En effet, rien n'existe en ces termes sur le territoire de Florennes. Il serait donc intéressant de pouvoir impliquer certains services spécialisés extérieurs sur Florennes. Le problème de la couverture réseau se pose : De quel réseau assuétudes dépendons-nous ? M. LORENT propose de se renseigner à ce sujet. Mme MINE propose qu'au même titre que la plate forme logement, nous puissions réaliser un état des lieux des besoins de nos services en termes d'informations et de formations. Mme MARCHOT propose que nous invitions à la prochaine réunion le CLPS qui nous avait proposé leur soutien lors de la dernière AG de la coordination sociale.

Il est précisé que l'AMO Jeunes 2000 a déjà réalisé dans les écoles des modules d'information sur le bien être. Mme DUMONT précise que le PMS a différents modules à proposer en milieu scolaire. Tout en continuant à peaufiner les actions en milieux scolaires, il nous reste à trouver un système de suivi du problème dans « la rue ». Nous sommes conscients de devoir pouvoir répondre dans « l'urgence quotidienne » et que nous n'avons pas suffisamment de spécialiste en la matière. Mme SEYLER propose que nous puissions impliquer l'ordre des médecins (local), voir des pharmaciens. Mme STIMART propose la bibliothèque comme milieu neutre de l'information, la population peut y prendre une info sans risque d'être stigmatisé.

Les pistes ne manquent donc pas, elles restent à affiner en fonction de l'état des lieux proposé ci-dessus. L'apport de M. FASTREZ est déjà un bon point de départ.

5. Groupe de travail violence :

Suite à la dernière AG de la coordination sociale, le souhait de continuer la commission violence indépendamment du PCS avait été précisé. D'autre part, M. LORENT a reçu plusieurs demandes de pouvoir travailler ce thème dans le cadre du PCS. Ce pourquoi, il avait indiqué le point « création d'un groupe violence ». Mme FESLER nous précise l'incompréhension de la commission existante par rapport à cette démarche et que celle-ci était très mal vécue. M. LORENT précise qu'il n'est nullement question de mettre en doute l'excellent travail déjà réalisé à cette commission, mais qu'il se devait répondre aux demandes formulées des partenaires. L'idée n'étant pas de faire doublons mais d'analyser la façon dont les partenaires demandeurs ont envie de travailler ce thème, peut-être avec des objectifs différents. La volonté de travailler l'ancienne commission hors PCS a été, elle aussi, mal vécue par certains. Mme FESLER précise que les partenaires étaient invités à ce joindre au groupe existant.

Par rapport à ce malentendu, il serait important de provoquer une rencontre entre la commission existante et les personnes demandeuses de travailler différemment le thème. Les objectifs de la commission existante pourront être précisés, les attentes des partenaires pourront être définies. Nous pourrions mieux cerner le problème et créer ou



non un nouveau groupe violence. M. LORENT se charge de définir une date de rencontre et de convier toutes personnes intéressées.

6. Relecture du diagnostic de cohésion sociale de l'axe 3 :

M. LORENT distribue une copie du diagnostique de l'axe 3 et propose que chacun puisse le lire tranquillement. Lors de la prochaine plate forme, les partenaires présents pourront confronter celui-ci à leur relecture.

7. Conclusion :

M. LORENT informe les participants de différentes conférences assuétudes du moment. A savoir « Ados et Alcool » le 28 mai prochain à Vésale, « Table ronde assuétudes » de la communauté Française le 21 mai à Namur et « Table ronde assuétudes » de la région Wallonne le 28 mai à Namur.

La date de la prochaine plate forme est fixée au 25 juin à 9.30 en la salle annexe de l'administration communale.

M. LORENT remercie les participants et clôture la réunion.

**Quentin LORENT.
Chef de Projet du
Plan de Cohésion Sociale
Administration communale de Florennes.**

